

De : [Luc Caza](#)
À : [Sebareme, Rachel](#)
Cc : [Denis, Marie-Pier](#)
Objet : RE: Projet d'optimisation et d'ajout d'un procédé thermique de traitement de sols et d'autres matières contaminés à Saint-Ambroise - DQ15
Date : 7 mars 2024 14:43:21
Pièces jointes : [image001.png](#)
[image003.png](#)
[image004.png](#)

Bonjour Mme Sebareme,

Voici notre réponse à la question DQ15, énoncée plus bas;

1. Veuillez expliquer les différences entre les quantités de matières traitées annuellement entre 2018 et 2023 présentées dans le DQ9.1.1 (p. 1 PDF) et celles des matières reçues pendant les mêmes années qui sont présentées au DQ2.5 (p. 1 PDF).
Par exemple, pour 2018, le total des matières traitées est de 28 098 t, alors que celui des matières reçues est de 26 559 t.

Réponse :

Le volume reçu et le volume traité diffèrent effectivement l'un de l'autre, année après année. En effet, ce n'est pas parce que l'on reçoit un volume quelconque pour une année donnée qu'il sera entièrement traité dans la même année. À l'inverse et comme vous pouvez le constater dans les tableaux DQ9.1.1 et DQ2.5, ils arrivent que nous traitions plus de matières pour certaines années que ce que nous avons reçu au courant de ces même années.

Nous gérons notre inventaire, à l'intérieur de nos entrepôts sous pression négative, dans le but de maximiser nos opérations, de préparer des mélanges de matières optimaux pour le traitement et de faire travailler nos employés à l'année. C'est pour cette raison que certaines matières peuvent être entreposées, pendant quelques temps, jusqu'à ce que le moment soit idéal pour le traitement.

Merci

Luc Caza

Directeur des Ventes

Director of Sales

RSI Environnement

80 rue des Mélèzes

Saint-Ambroise, Québec, G7P 2N4

C :418-820-5865

E : lcaza@rsienvironnement.com